



# Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1  
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0  
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852  
Courriel : [municipalite@sasr.ca](mailto:municipalite@sasr.ca)  
[www.sasr.ca](http://www.sasr.ca)

Réservé à l'usage de la Municipalité

No. Permis : \_\_\_\_\_

## Formulaire de demande de certificat DÉMOLITION

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire       Requérent (procuration nécessaire) Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Cellulaire : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

### DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT

Catégorie d'immeuble

Résidentiel       Commercial       Agricole

Site des travaux

Même site que le demandeur       Autre (compléter ici-bas)

Numéro du lot ou # civique \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Réservé à l'usage de la Municipalité

Zone : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

### DESCRIPTION DES TRAVAUX

Type de bâtiment à démolir

Bâtiment principal       Bâtiment accessoire

Spécifiez : \_\_\_\_\_

Caractéristiques des travaux :

Démolition complète       Démolition partielle

Pour quelles raisons voulez-vous démolir ce bâtiment :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Moyens techniques utilisés lors de la démolition :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Moyen mis en place pour sécuriser le site lors des travaux :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Valeur des travaux \_\_\_\_\_ \$

Date prévue du début des travaux : \_\_\_\_\_ Date prévue de la fin des travaux : \_\_\_\_\_

**EXÉCUTANT DES TRAVAUX**

Nom de l'entrepreneur : \_\_\_\_\_ No R.B.Q. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Responsable du chantier : \_\_\_\_\_

**DOCUMENTS JOINTS À LA DEMANDE**

- Plan d'implantation du bâtiment à démolir
- Des photographies de toutes les façades du bâtiment à être démolir
- Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire.
- Montant au paiement selon les travaux :
  - Bâtiment principal : 30\$
  - Bâtiment accessoire : 10\$

Votre demande de permis sera recevable une fois que TOUS  
les documents requis nous aurons été remis.  
Merci

Suite à la réception de tous les documents, si la demande est conforme aux règlements en vigueur, la  
Municipalité a un délai maximum de 40 jours pour émettre le permis.

**DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT**

Je, \_\_\_\_\_, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance  
des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements  
en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections  
exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Réservé à l'usage de la Municipalité

Demande reçue par : \_\_\_\_\_ Date de réception : \_\_\_\_\_